



VILLE DE MAMOUDZOU

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

Mamoudzou, le 29/08/2016

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE

DIRECTION DU CABINET

DIRECTION INFORMATION,
COMMUNICATION et PRESSE

COMMUNIQUE DE PRESSE RECONFIGURATION DE LA CIRCULATION A M'GOMBANI

Nouvelle configuration de la circulation automobile dans l'ensemble du projet PRU MGOMBANI depuis le 22 août 2016

Dans le cadre du projet de rénovation urbaine, la ville de Mamoudzou continue ses actions avec la création d'une nouvelle voie traversant M'Gombani pour se connecter à la rue du Commerce.

Cet aménagement répondant à un double objectif, le désenclavement du quartier M'Gombani et l'ouverture du quartier au centre-ville de Mamoudzou.

MISE EN PLACE DE LA NOUVELLE CIRCULATION

Cette nouvelle configuration s'établit comme suit :

Un cédez le passage est imposé aux intersections ci-dessous désignés :

- Rue Bouélachingo / rue Boulevard du Baobab,
- Rue Boulevard du Baobab / rue Mahabou,

Un sens unique est instauré dans les voies ci-dessous désignées :

- Rue Boulevard du Baobab,
- Rue Boulevard du Baobab / rue Boubouni,
- Rue Boulevard du Baobab / rue des Amitiés,
- Rue Boulevard du Baobab / rue du Collège,
- Rue Los Angeles,
- Rue Grand Caniveau,
- Rue M'gombani / rue Maracagna,
- Rue Boulevard du Baobab / rue Maracagna,
- Rue M'gombani au sens contraire,

L'arrêt et le stationnement est déclaré gênant hors emplacements matérialisés dans les voies ci-dessous désignées :

- Rue Boulevard du Baobab,
- Rue Los Angeles,
- Rue Grand Caniveau,
- Rue Maracagna,
- Rue Boubouni,
- Rue des Amitiés,

- Rue M'gombani,

Une « zone trente » est instaurée dans les rues ci-dessous désignées :

- Rue Boulevard du Baobab,
- Rue Mahabou,
- Rue Bouélachingo,

Un panneau d'interdiction de tourner à droite est instauré dans les voies ci-dessous désignées :

- Rue M'gombani / rue Maracagna,
- Rue Los Angeles,

Un panneau d'interdiction de tourner à gauche est instauré dans les voies ci-dessous désignées :

- Rue M'gombani / rue PRATT,
- Rue Los Angeles,
- Rue Grand Caniveau.

Des passages piétons sont créés :


- Rue Boulevard du Baobab,
- Rue Boubouni,
- Rue du collège,
- Rue des Amitiés,
- Rue Bouélachingo,
- Rue Los Angeles,
- Rue Maracagna,
- Rue Rgand Caniveau,
- Rue Mahabou,

L'arrêt et le stationnement seront interdits sur les emplacements suivants :

- Rue Bouélachingo,
- sur le côté gauche de la rue M'gombani à partir de l'intersection de la rue du commerce jusqu'à la maison brochette Zaina MFUNGOULIE,

Pour plus d'informations sur cette nouvelle configuration des voies de circulation, veuillez vous adresser à la Direction de la Police Municipale au 0269 63 09 64.

Pour de plus amples renseignements quant aux travaux du PRU MGOMBANI, nous vous invitons à contacter la Direction des Rénovations Urbaines au 0269 60 09 94

Le Maire
Le Maire de la Commune
de Mamoudzou

Mohamed MAJANI